

Marie Moret à Henri Brissac, 19 février 1890

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brissac, Henri \(1822-1906\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation1 p. (469r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Brissac, 19 février 1890, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2408>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [19 février 1890](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Brissac, Henri \(1822-1906\)](#)

Lieu de destination 96, rue Blanche, Paris

Description

Résumé

Réponse à une lettre d'Henri Brissac en date du 17 février 1890 : réponse négative à une demande d'aide financière et envoi d'un mandat de 10 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Œuvres de bienfaisance](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brissac, Henri (1822-1906)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Littérature
- Presse

Biographie Journaliste et poète français né en 1822 à Paris et décédé en 1906 à Paris. Socialiste, Brissac participe à la Commune de Paris en 1871 ; il est condamné aux travaux à perpétuité en 1872, déporté en Nouvelle-Calédonie et amnistié en 1879.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023
